

# Rapports du Commissaire aux Comptes

**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER  
COMITE DE HAUTE-LOIRE**

*Exercice Clos le 31 Décembre 2023*

**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER  
COMITE DE HAUTE-LOIRE**

*Association Loi 1901*

12 avenue Clément Charbonnier  
**43 000 LE PUY-EN-VELAY**

-----

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ADHERENTS  
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2023**

---

*Aux adhérents de l'association,*

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « **LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER – COMITE DE HAUTE-LOIRE** » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

◆ ◆ ◆

Fait à LE PUY-EN-VELAY,  
Le 9 mars 2024

**Marc JAMON,**  
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>76 242.16</b>	<b>(62 210.79)</b>	<b>14 031.37</b>	<b>15 750.05</b>
Terrains				
Constructions	56 899.56	(45 042.07)	11 857.49	12 741.44
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	19 342.60	(17 168.72)	2 173.88	3 008.61
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>17.12</b>		<b>17.12</b>	<b>16.80</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	17.12		17.12	16.80
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>76 259.28</b>	<b>(62 210.79)</b>	<b>14 048.49</b>	<b>15 766.85</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>	<b>5 190.87</b>		<b>5 190.87</b>	
<b>CRÉANCES</b>	<b>12 620.62</b>		<b>12 620.62</b>	<b>10 388.57</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	12 620.62		12 620.62	10 388.57
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>856 761.51</b>		<b>856 761.51</b>	<b>930 603.08</b>
Valeurs mobilières de placement	407 604.44		407 604.44	
Disponibilités	449 157.07		449 157.07	930 603.08
Charges constatées d'avance				309.44
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>874 573.00</b>		<b>874 573.00</b>	<b>941 301.09</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>950 832.28</b>	<b>(62 210.79)</b>	<b>888 621.49</b>	<b>957 067.94</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES  
VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>	<b>731 887.91</b>	<b>504 711.60</b>
Réserves statutaires ou contractuelles	274 220.08	238 729.22
Réserves pour projet de l'entité	457 667.83	265 982.38
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	(3 111.70)	227 176.31
Situation nette (sous total)	<b>728 776.21</b>	<b>731 887.91</b>
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>728 776.21</b>	<b>731 887.91</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	522.00	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>522.00</b>	
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES</b>	<b>159 323.28</b>	<b>225 180.03</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 649.77	18 270.17
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	7 762.71	6 527.86
Dettes fiscales	273.00	256.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	124 637.80	200 126.00
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>159 323.28</b>	<b>225 180.03</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>888 621.49</b>	<b>957 067.94</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	11 264.00	11 832.00	(568.00)	-4.80 %
Ventes de biens et services	1 806.11	2 637.45	(831.34)	-31.52 %
Ventes de biens	240.00	260.00	(20.00)	-7.69 %
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	1 566.11	2 377.45	(811.34)	-34.13 %
dont parrainages	928.11	928.11		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 003.00	3 173.00	(1 170.00)	-36.87 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	144 234.61	127 232.51	17 002.10	13.36 %
Dons manuels	144 234.61	127 232.51	17 002.10	13.36 %
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	173 871.87	392 642.64	(218 770.77)	-55.72 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges		108.05	(108.05)	
Utilisations des fonds dédiés		10 740.00	(10 740.00)	
Autres produits	1.20	0.62	0.58	93.55 %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>333 180.79</b>	<b>548 366.27</b>	<b>(215 185.48)</b>	<b>-39.24 %</b>
Achats de marchandises	855.86	818.00	37.86	4.63 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	86 766.19	54 284.60	32 481.59	59.84 %
Aides financières	188 632.80	210 304.80	(21 672.00)	-10.31 %
Impôts, taxes et versements assimilés	570.51	577.03	(6.52)	-1.13 %
Salaires et traitements	36 484.58	30 288.90	6 195.68	20.46 %
Charges sociales	13 515.62	10 529.17	2 986.45	28.36 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 240.68	1 519.12	721.56	47.50 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	17 401.49	14 674.48	2 727.01	18.58 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>346 467.73</b>	<b>322 996.10</b>	<b>23 471.63</b>	<b>7.27 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(13 286.94)</b>	<b>225 370.17</b>	<b>(238 657.11)</b>	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	10 175.24	1 193.15	8 982.09	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>10 175.24</b>	<b>1 193.15</b>	<b>8 982.09</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>10 175.24</b>	<b>1 193.15</b>	<b>8 982.09</b>	

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES  
VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES



COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>(3 111.70)</b>	<b>226 563.32</b>	<b>(229 675.02)</b>	
Sur opérations de gestion		612.99	(612.99)	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>612.99</b>	<b>(612.99)</b>	
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>612.99</b>	<b>(612.99)</b>	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>343 356.03</b>	<b>550 172.41</b>	<b>(206 816.38)</b>	<b>-37.59 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>346 467.73</b>	<b>322 996.10</b>	<b>23 471.63</b>	<b>7.27 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>(3 111.70)</b>	<b>227 176.31</b>	<b>(230 288.01)</b>	
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	25 363.60	15 819.80	9 543.80	60.33 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>25 363.60</b>	<b>15 819.80</b>	<b>9 543.80</b>	<b>60.33 %</b>
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	394.00		394.00	
Personnel bénévole	24 969.60	15 819.80	9 149.80	57.84 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>25 363.60</b>	<b>15 819.80</b>	<b>9 543.80</b>	<b>60.33 %</b>
NON AFFECTÉS				



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2023**

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

# TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES</b>
<b>DE L'EXERCICE</b> .....	<b>4</b>
1.1 OBJET SOCIAL .....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES .....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE .....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b> .....	<b>7</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i> .....	9
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i> .....	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	13
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	14
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i> .....	14
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	14
3.2.5 <i>Dettes</i> .....	14
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i> .....	14
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	15
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i> .....	15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	15
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>16</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i> .....	18
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.2.1.4 <i>Mécénat</i> .....	18
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i> .....	18
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	18
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	19
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	20

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	20
4.3	<b>CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION</b> .....	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	22
4.4	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD</b> .....	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	23
4.5	<b>TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD</b> .....	24
4.6	<b>AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	25
4.7	<b>COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)</b> .....	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	30
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	30
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	<b>31</b>
5.1	<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> .....	<b>31</b>
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	31
5.2	<b>AUTRES INFORMATIONS</b> .....	<b>31</b>
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	31
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	32
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	32
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	32

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Néant

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

Néant

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	76 242	0		76 242
Immobilisations financières	17			17
<b>Total</b>	<b>76 259</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>76 259</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES



### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	60 492	1 719		62 211
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>60 492</b>	<b>1 719</b>	<b>0</b>	<b>62 211</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17			17
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières		0	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	12 621	12 621	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
<b>Total</b>	<b>12 621</b>	<b>12 621</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	346 665	
Livrets et comptes épargne	92 492	
Comptes à terme	407 604	
<b>Total</b>	<b>846 762</b>	<b>0</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→		
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→		
→		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		
→ Dons à recevoir du BN	12 461	9 993
→		
→		
→		
→		
→		
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>12 461</b>	<b>9 993</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
...		
...		
...		
...		
...		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 [Tableau de variation des fonds propres](#)

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>										
→ Fonds statutaires	238 729				34 491				274 220	
→ Fonds de réserve générale	265 982				191 686				457 668	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>										
<b>Ecart de réévaluation</b>										
<b>Réserves</b>										
<b>Report à nouveau</b>										
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>										
<b>Subventions d'investissement</b>										
<b>Provisions réglementées</b>										
<b>Total</b>	<b>504 712</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>226 177</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>731 888</b>	<b>0</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
<b>Total</b>		0	0	0	0	0

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques	0	0		0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite		522		522
→				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>522</b>	<b>0</b>	<b>522</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 650	26 650		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	8 036	8 036		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	124 638	124 638		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>8 036</b>	<b>6 784</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 717	3 056
→ Caisse de retraite	615	695
→ Caisse de prévoyance	609	515
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		61
→ Dettes congés à payer	2 789	1 615
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 032	585
→ Prélèvement à la source	273	256
<b>Total</b>	<b>8 036</b>	<b>6 784</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ FNP - Factures non parvenues		
...		
...		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>124 638</b>	<b>200 126</b>
Recherche	124 638	200 126
...		
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
...		
<b>Total</b>	<b>124 638</b>	<b>200 126</b>

## 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES



## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

Détails	043 - COMITÉ DE LA HAUTE-LOIRE Décembre 2023	RESSOURCES 06/03/2024 - 09.27	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>						
<i>1.1 Cotisations sans contrepartie</i>						
Cotisations						
<i>1.2 Dons, legs et mécénat</i>						
Dons manuels non affectés						
Dons manuels affectés						
Legs, donations et assurances-vie non affectés						
Legs et autres libéralités affectés						
Mécénat						
<i>1.3 Autres produits liés à la générosité du public</i>						
Manifestations						
Ventes (dont abonnement à vivre)						
Prestations et autres ventes						
Activités de récupération						
Charges et Produits exceptionnels						
Droits d'Auteurs						
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)						
Autres produits affectés						
Produits financiers						
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités						
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>						
<i>2.1 Cotisations avec contrepartie</i>						
Cotisations						
<i>2.2 Parrainage des entreprises</i>						
Parrainage et recherche partenariat						
<i>2.3 Contributions financières sans contrepartie</i>						
Contributions financières reçues						
<i>2.4 Autres produits non liés à la générosité du public</i>						
Autres prod d'activités annexes et prest						
Transfert de charges						
Produits exceptionnels						
Ventes et Prestations (Comités)						
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>						
État						
SINCA						
Collectivités locales						
Autres organismes						
Autres subventions affectées aux missions sociales						
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>						
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>						
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP						
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés						
<b>TOTAL</b>						

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
<i>Bénévolat</i>					
<i>Prestations en nature</i>					
<i>Dons en nature</i>					
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>					
<i>Prestations en nature</i>					
<i>Dons en nature</i>					
<b>TOTAL</b>					

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

Détails	043 - COMITÉ DE LA HAUTE-LOIRE	EMPLOIS	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
	Décembre 2023	06/03/2024 - 09-27				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>			<b>277 328,21</b>	<b>276 528,21</b>	<b>263 766,76</b>	<b>261 173,77</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>			<b>277 328,21</b>	<b>276 528,21</b>	<b>263 766,76</b>	<b>261 173,77</b>
<b>1.1.1 Actions réalisées par l'organisme</b>			<b>102 291,41</b>	<b>101 491,41</b>	<b>69 558,76</b>	<b>66 965,77</b>
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			87 190,34	86 390,34	56 685,29	54 092,30
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			4 361,89	4 361,89	3 724,13	3 724,13
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			2 332,11	2 332,11	1 661,56	1 661,56
Actions de société et politique de santé			519,79	519,79	437,83	437,83
Actions internationales réalisées par l'organisme						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			7 887,28	7 887,28	7 049,95	7 049,95
Actions de création-subvention-administration d'établissement						
Autres actions						
<b>1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France</b>			<b>175 036,80</b>	<b>175 036,80</b>	<b>194 208,00</b>	<b>194 208,00</b>
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			54 189,00	54 189,00	68 083,00	68 083,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public						
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			120 847,80	120 847,80	126 125,00	126 125,00
Programmes nationaux			63 650,00	63 650,00	75 000,00	75 000,00
Programmes régionaux et départementaux			57 197,80	57 197,80	51 125,00	51 125,00
Mission reversement legs						
Autres actions						
Actions de société et politique de santé						
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>						
<b>1.2.1 Actions réalisées par l'organisme</b>						
<b>1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes</b>						
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>			<b>43 607,19</b>	<b>39 423,58</b>	<b>38 218,37</b>	<b>35 252,86</b>
<b>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</b>			<b>43 607,19</b>	<b>39 423,58</b>	<b>38 218,37</b>	<b>35 252,86</b>
Frais d'appel de dons			34 897,98	34 897,98	32 130,71	32 080,71
Frais d'appel des legs						
Frais de traitements des dons			4 525,60	4 525,60	3 172,15	3 172,15
Frais de traitements des legs						
Frais de campagne pour des dons en nature						
Frais pour manifestations et ventes			4 183,61		2 915,51	
Activités de récupérations						
<b>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</b>						
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades						
Frais de Recherche de Mécénat Info, Prév, Dép						
Frais de Recherche de Mécénat Formation						
Frais de Recherche de Mécénat Recherche						
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades						
Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép						
Concours ext-parrainage entp Formation						
Concours ext-parrainage entp Recherche						
Frais de recherche partenariat						
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>25 010,33</b>	<b>23 758,21</b>	<b>21 010,97</b>	<b>19 817,35</b>
<b>3.1 Frais d'information et de communication</b>			<b>316,00</b>	<b>316,00</b>	<b>308,00</b>	<b>308,00</b>
Frais d'information et de communication externe			316,00	316,00	308,00	308,00
Frais d'information et de communication interne						
<b>3.2 Frais de fonctionnement</b>			<b>22 894,65</b>	<b>21 642,53</b>	<b>19 163,85</b>	<b>17 970,23</b>
Frais de gestion			17 970,55	16 718,43	14 966,91	13 773,29
Formation administrative					19,00	19,00
Impôts et taxes			245,92	245,92	237,43	237,43
Cotisation statutaire 10%			4 678,18	4 678,18	3 940,51	3 940,51
<b>3.3 Autres charges</b>			<b>1 799,68</b>	<b>1 799,68</b>	<b>1 539,12</b>	<b>1 539,12</b>
Charges financières			81,00	81,00	20,00	20,00
Dotations aux amortissements			1 718,68	1 718,68	1 519,12	1 519,12
Charges exceptionnelles						
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			<b>522,00</b>	<b>522,00</b>		
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>						
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>						
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Report en fonds dédiés sur contributions financières						
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège						
<b>TOTAL CHARGES</b>			<b>346 467,73</b>	<b>340 232,00</b>	<b>322 996,10</b>	<b>316 243,98</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>			<b>-3 111,70</b>		<b>227 176,31</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
19 595,52				
19 595,52				
13 811,20				
13 811,20				
394,00				
394,00				
5 374,08				
5 374,08				
2 008,60				
2 008,60				
25 363,60				
25 363,60				
15 819,80				
15 819,80				

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ ...		
→ ...		
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
→ Dons manuels	144 235	127 233
→ ...		
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>144 235</b>	<b>127 233</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

### 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>	1 806	2 637
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
<b>Total</b>	<b>1 806</b>	<b>2 637</b>

## 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie [...] Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du [...]

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	393		589	982
Assurance	124		186	310
Electricité et eau	229		342	571
Téléphone	300		449	749
Affranchissement	891		1 336	2 227
Autres (à préciser) ... Taxe foncière	136		205	341
<b>Total</b>	<b>2 073</b>	<b>0</b>	<b>3 107</b>	<b>5 180</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	6 003	5 180
Actions d'information, de prévention et de dépistage	8 828	7 619
Actions de formation	1 059	914
Actions de recherche	1 059	914
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	11 300	9 752
Frais de fonctionnement (dont communication)	7 062	6 094
<b>Total</b>	<b>35 311</b>	<b>30 473</b>

### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	87 190	56 685
Actions d'information, prévention, dépistage	4 361	3 724
Actions de formation	2 332	1 662
Actions de recherche	7 887	7 050
Actions autres	520	438
<b>Total</b>	<b>102 291</b>	<b>69 559</b>
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	54 189	68 083
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions autres	120 848	126 125
<b>Total</b>	<b>175 037</b>	<b>194 208</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	316	308
Frais de gestion :		
Frais de gestion	17 971	14 967
Impôts et taxes	246	237
Cotisations BN	4 678	3 941
Charges financières	81	20
DAP	1 719	1 519
<b>Total</b>	<b>25 011</b>	<b>20 992</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	24 970	15 820
Prestation	Tarif négocié	394	
Autres (à préciser)			
	<b>Total</b>	<b>25 364</b>	<b>15 820</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES



#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	468						388				
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	54 625				23 237		8 905				
Aides financières	13 596	175 037									
Impôts, taxes et versement assimilés	247				78		246				
Salaires et traitements	17 513				12 405		6 567				
Charges sociales	6 488				4 595		2 433				
Dotations aux amortissements et dépréciations							1 719				
Dotations aux provisions											
Report en fonds dédiés											
Autres charges	9 356				3 292		4 753				
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
<b>TOTAL</b>	<b>102 293</b>	<b>175 037</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>43 607</b>	<b>0</b>	<b>25 011</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 357
<b>Total</b>	<b>2 357</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

03/04/2024 - 09:32

LA LIQUE	043 - COMITÉ DE LA HAUTE-LOIRE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>276 528,21</b>	<b>261 173,77</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>		<b>276 528,21</b>	<b>261 173,77</b>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<b>101 491,41</b>	<b>66 965,77</b>
Actions en direction des malades, des proches et éts de santé		86 390,34	54 092,30
hébergement transport			
Aménagement au sein des éts de santé		366,00	366,00
<i>Soins de supports</i>		<b>86 024,34</b>	<b>53 726,30</b>
Soins de support soutien psychologique		21 194,23	12 491,38
Soins de support activités physiques		1 281,84	1 045,08
Soins de support soutien esthétique		8 704,82	3 339,25
Soins de support soutien nutrition		5 899,52	337,00
Soins de support autres		14 772,52	6 177,50
Information, orientation		12 048,35	7 433,11
Visite des malades			
Accompagnement social aide à l'insertion sociale			
Secours financiers aide à domicile		13 596,00	16 096,80
Soins à domicile			
Subvt aux associations de malades			170,60
EDT (équipements de diagnostic et/ou traitements)		2 534,77	1 464,13
Fonctionnement de la mission		5 992,29	5 171,45
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		<b>4 361,89</b>	<b>3 724,13</b>
<i>Prévention primaire</i>			<b>34,50</b>
Prévention primaire tabac			
Tabac précarité			
Prévention primaire cancer professionnels			
Prévention primaire alcool			
Prévention primaire soleil			34,50
Prévention primaire alimentation			
Prévention activités physiques			
Prévention risques environnementaux			
interventions en milieu scolaire			
Concours scolaire			
Agenda scolaire et outils pédagogiques			
Clap Santé		11,40	
Dépistage cancer du sein		338,00	250,00
Dépistage colon rectum		91,00	185,90
Dépistage utérus			
Dépistage prostate			
Dépistage peau			
Autres dépistages		2 534,77	2 077,12
Information du public			
Vivre		173,86	155,00
Fonctionnement de la mission		1 212,86	1 021,61
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>		<b>2 332,11</b>	<b>1 661,56</b>
Actions de formation professionnels et autres publics			
Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales		2 158,84	1 515,61
Fonctionnement de la mission		173,27	145,95
<i>Actions de société et politique de santé</i>		<b>519,79</b>	<b>437,83</b>
Observatoire sociétal des cancers			
Actions nationales en faveur des proches			
Représentations des usagers			
Représentations des usagers			
Animation politique du réseau			
Visibilité actions politiques			
Assurer portage du plaidoyer			
Promotions des droits des personnes			
Actions nationales en faveur des médecins généralistes			
Ethique et cancers			
Documentation			
Fonctionnement de la mission		519,79	437,83
Fonctionnement de la mission plaidoyer			

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

Actions internationales réalisées par l'organisme		
Fonctionnement actions internationales		
International actions réalisées		
International actions réalisées		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	7 887,28	7 049,95
Congrès-symposiums-réunions		
Autres dépenses de recherche	7 887,28	7 049,95
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Autres dépenses de recherche		
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
Registre des cancers		
Prix		
Versements à d'autres organismes agissant en France	175 036,80	194 208,00
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	54 189,00	68 083,00
Hébergement transport		
Aménagement aux seins des étbs de santé		
Soins de support soutien psy		
Soins de support activités physique	2 074,00	2 548,00
Soins de support esthétique		
Soins de support nutrition		
Soins de support autres		
Information, orientation		
Visite des malades		
Accompagnement social aides à l'insertion sociale et prof		
Subvt aux ass de malades ou d'anciens malades		
EDT	52 115,00	65 535,00
Fonctionnement de la mission		
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Prévention primaire tabac		
Tabac précarité		
Prévention primaire cancer professionnels		
Prévention primaire alcool		
Prévention primaire soleil		
Prévention primaire alimentation		
Activités physique		
Prévention risques environnementaux		
Interventions en milieu scolaire		
Concours scolaire		
Agenda scolaire et outils pédagogiques		
Dépistage cancer du sein		
Dépistage colon rectum		
Dépistage utérus		
Dépistage prostate		
Dépistage peau		
Dépistage autres		
Information du public		
Vivre		
fonctionnement prévention		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions de formation professionnels		
Actions de formation autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	120 847,80	126 125,00
Programmes nationaux	63 650,00	75 000,00
Contributions financières	63 500,00	60 000,00
Équipes labellisées		15 000,00
Recherche prévention des cancers		
recherche actions		
CIT		
E3N		
Adolescent face au cancer	150,00	
Adolescent face au cancer		
Recherche linique		
recherche douleurs		
recherche équipement epidemiologique		
Recherche psychosociale		
Congrès		
Partenariat avec des grandes institutions		

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

<i>Programmes régionaux et départementaux</i>	57 197,80	51 125,00
Contributions financières		
Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive	42 500,00	36 125,00
Subvt d'équip Recherche fondamentale cognitive		
Subvention de fonctionnement Recherche equipe labellisées		
Subvention d'équipement Recherche actions		
Subvention de fonctionnement Recherche clinique	10 000,00	10 000,00
Subvention d'équipement Recherche clinique		
Subvt de fonct Recherche épidémiologique		
Subvention d'équipement Recherche épidémiologique		
Subvt de fonct Recherche science humaines et sociales	4 697,80	5 000,00
Subvention d'équipement Recherche science humaines et sociales		
Mission reversement legs		
Autres actions		
Registre des cancers		
Prix		
Actions de société et politique de santé		
Observatoire sociétal des cancers		
Actions nationales en faveur des proches		
Représentations des usagers		
Promotion des droits des personnes		
Actions nationales en faveur des médecins généralistes		
Ethique et cancers		
Documentation		
Fonctionnement de la mission		
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
Cotisations internationales		
Subventions diverses internationales		
Subventions diverses internationales		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>39 423,58</b>	<b>35 252,86</b>
<b>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</b>	<b>39 423,58</b>	<b>35 252,86</b>
Frais d'appel de dons	34 897,98	32 080,71
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons	4 525,60	3 172,15
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et reventes		
Achats pour manifestations		
Achats pour reventes		
Activités de récupérations		
<b>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</b>		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat recherche		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>23 758,21</b>	<b>19 817,35</b>
<b>3.1 Frais d'information et de communication</b>	<b>316,00</b>	<b>308,00</b>
Frais d'information et de communication externe	316,00	308,00
Frais d'information et de communication interne		
<b>3.2 Frais de fonctionnement</b>	<b>21 642,53</b>	<b>17 970,23</b>
Frais de gestion	16 718,43	13 773,29
Formation administrative		19,00
Impôts et taxes	245,92	237,43
Cotisation statutaire 10%	4 678,18	3 940,51
<b>3.3 Autres charges</b>	<b>1 799,68</b>	<b>1 539,12</b>
Charges financières	81,00	20,00
Dotations aux amortissements	1 718,68	1 519,12
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>339 710,00</b>	<b>316 243,98</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>522,00</b>	
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>197 631,47</b>
<b>TOTAL</b>	<b>340 232,00</b>	<b>513 875,45</b>

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>19 595,52</b>	<b>13 811,20</b>
Réalisées en France	19 595,52	13 811,20
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>394,00</b>	
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 374,08</b>	<b>2 008,60</b>
<b>TOTAL</b>	<b>25 363,60</b>	<b>15 819,80</b>

<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### **4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public**

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
2023							
<b>Total</b>							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### **4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public**

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2023	2022
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
<b>Bénévoles "administratifs"</b>	<b>16</b>	<b>311</b>		<b>5 374</b>
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
<b>Bénévoles de terrain</b>	<b>25</b>	<b>1 134</b>		<b>19 596</b>
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>1 445</b>	<b>0</b>	<b>24 970</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES



## 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	1 820	1
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1 820</b>	<b>1</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

## 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	3 621
6257 - Réceptions	Restauration	1 619
...	...	
...	...	
...	...	
	<b>Total</b>	<b>5 240</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

## 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **10** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

VISA COMMISSAIRE AUX COMPTES



**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER  
COMITE DE HAUTE-LOIRE**

*Association Loi 1901*

12 avenue Clément Charbonnier  
43 000 LE PUY-EN-VELAY

-----

<p><b>RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</b></p>
--

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

---

Aux adhérents

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

**PARTIE I - CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de votre assemblée générale en application de l'article L 612 - 5 du code de commerce.



Fait à LE PUY-EN-VELAY,  
Le 9 mars 2024

**Marc JAMON,**  
Commissaire aux Comptes

